

Compte rendu du Conseil Municipal du Mercredi 19 mars 2015

Présents : Joël Devos, Bruno Wulleput, Annick Broïon, Dorothée Debruyne-Vanecloo, Mark Mazières, Patrice Seingier, Catherine Duplouy, Marie-Franche Briche, Gervais Coupin, Claude Frenois, Hugues Declercq, Cécile Devaddere, Vincent Ducourant, Gontran Verstaen, Philippe Sonneville, Amandine Labalette-Tranchant, Catherine Oden, Monique Laporte, Pascal Thellier, Laurent Henneron.

Donnent procuration : Odette Malvache-Delestrez à Bruno Wulleput, Katia Decalf à Claude Frenois, Bénédicte David à Philippe Sonneville

1. Débat d'orientation budgétaire 2015

Depuis que la commune de Steenwerck dépasse 3 500 habitants, la tenue d'un débat d'orientation budgétaire est obligatoire et précède le vote par le conseil municipal dudit budget.

Monsieur le Maire présente les éléments de contexte national, une synthèse des investissements réalisés lors du budget écoulé, les perspectives en matière de fiscalité, l'état de la dette puis les principales orientations proposées dans le cadre du budget primitif 2015.

ELEMENTS DE CONTEXTE NATIONAL

Au niveau national, la Loi de Finances 2015 prévoit un plan d'économies de 50 milliards d'euro, afin de permettre aux déficits publics de revenir sous la barre des 3 % pour 2017.

Pour notre commune, cet objectif va entraîner une baisse de la Dotation Globale de fonctionnement versée chaque année par l'Etat. A l'horizon 2017, la baisse de cette subvention indispensable au fonctionnement de la commune s'élèvera à 168 245 €.

INVESTISSEMENTS REALISES EN 2014

Pour l'exercice 2014, la commune a réalisé les investissements suivants :

Agencements et aménagements de terrains :

- Aménagement d'un plateau surélevé rue de Bailleul
- Réalisation d'une aire de stationnement/manœuvre aux ateliers municipaux et à la caserne des pompiers
- Réfection du parking du Stade (rue de Nieppe)
- Reconstruction d'un mur mitoyen au Parc des Iris
- Mission d'étude préalable et de suivi des travaux pour l'aménagement du carrefour de la Croix du Bac
- Extension du réseau d'eau potable pour déplacement du poteau d'incendie rue de Nieppe

Bâtiments : travaux réalisés par entreprises :

- Maison Decanter: Réhabilitation du bâtiment et création d'une salle de répétition pour l'Harmonie municipale
- Salle omnisports: Achèvement des travaux de construction de la salle des sports et du dojo
- Eglises : Remplacement des chêneaux de l'Eglise de la Croix du Bac et du moteur de la cloche de l'Eglise de Steenwerck

Bâtiments : travaux réalisés en régie :

- Maison Decanter: Travaux d'électricité et de chauffage
- Ecole maternelle du Tilleul: Isolation du plafond du dortoir
- Salle omnisports: Installation du contrôle d'accès du bâtiment, réalisation de pistes de pétanque
- Home des Jeunes et local informatique: Travaux de peinture des façades extérieures
- Musée de la vie rurale: Extension d'une réserve et changement de l'éclairage de la cuisine et de la mercerie
- Mairie, Gîte les Iris, Ecole primaire du Tilleul: Pose de nouveaux stores
- Salle du rythme : pose de parquet

Achat de matériel et mobilier divers :

- Acquisition de radars pédagogiques
- Acquisition de divers panneaux de signalisation et mobilier de voirie
- Extincteurs pour bâtiments communaux
- Outillage services techniques
- Matériel pour l'entretien (aspirateurs, monobrosses, chariot de ménage)
- Achat d'ordinateurs : 3 PC portables + 4 PC
- Armoires de rangement pour les services administratifs
- Vestiaires et armoires de rangement pour les produits d'entretien
- Mobilier pour le gîte des Iris: canapés, télévision, armoire, lits, lave-vaisselle
- Chaises pour la salle de répétition de l'Harmonie
- Bancs et manges-debout pour la Salle omnisports
- Matériel pour les TAP et ALSH (four à céramique, tentes, lecteur CD)

FISCALITE

Dans le cadre du pacte financier établi entre la Communauté de communes de Flandre Intérieure et les communes membres, les taux des impôts communaux ont diminué en 2014.

En outre, des abattements communaux ont été votés fin 2014 en raison de la suppression des abattements de taxe d'habitation de l'ancienne Communauté de Communes Monts de Flandre-Plaine de la Lys en 2015. L'application de ces abattements aura pour conséquence la baisse du produit fiscal de taxe d'habitation à hauteur d'environ 30 000 € à taux constants.

Compte tenu de ces éléments, il est envisagé d'augmenter les taux des trois taxes, d'une part pour compenser en partie la baisse des dotations de l'Etat et d'autre part pour compenser la diminution de produit des taxes directes locales à taux constants.

ETAT DE LA DETTE

Au 01/01/2015, l'encours total de la dette communale est de 1 135 214.30 €

L'annuité de la dette s'établit à 114 078.26 € (49 782.23 € de remboursement du capital de la dette et 64 296.03 € d'intérêts).

Le taux d'endettement par habitant reste en dessous de la moyenne nationale des villes de la strate 3 500 à 5000 habitants.

Encours total de la dette : 320 €/hab en 2015 (814 €/hab pour la moyenne de la strate)

Annuité de la dette : 32 €/hab en 2015 (106 €/hab pour la moyenne de la strate)

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2015

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - Axes prioritaires pour 2015 :

- Diminution des coûts de fonctionnement des bâtiments communaux
- Diminution des achats de prestations de service
- Maîtrise des frais de personnel
- Maintien des subventions versées aux associations

DEPENSES D'INVESTISSEMENT- Axes prioritaires pour 2015 :

Pour l'exercice 2015, la commune envisage de réaliser les investissements suivants :

Travaux réalisés par entreprises :

- Aménagement du carrefour de la Croix du Bac
- Aménagement de la place de la Croix du Bac
- Poursuite du remplacement des menuiseries de la Maison Decanter et remplacement de chéneaux
- Rénovation de la façade de l'immeuble rue du Mortier (Salle du rythme)
- Réalisation d'un accès à la salle omnisports
- Etude pour l'extension du Musée de la vie rurale

Travaux réalisés en régie :

- Aménagement des salles de classe de l'école de musique (Maison Decanter)

- Mise en conformité électrique des bâtiments communaux
- Peinture des menuiseries de la façade rue du Mortier
- Isolation du grenier de la Médiathèque de la Croix du bac
- Home des jeunes: Aménagement du bureau
- Réfection de l'ancienne salle du judo (parquet, isolation, peinture et électricité)

Achats de matériel et mobiliers divers :

- Mobilier urbain, panneaux de signalisation
- Chaises et tables (parc matériel des services techniques)
- Chaises pour la salle du Conseil municipal
- Véhicule utilitaire pour les services techniques
- Tondeuse (espaces verts)
- Tableaux numériques pour l'Ecole Jean Monnet
- Mobilier de bureau

Les objectifs de la commune pour l'exercice en cours sont de :

- *Diminuer les charges de fonctionnement*
- *Anticiper la baisse des recettes de fonctionnement sur 2015-2017*
- *Limiter le niveau des dépenses d'investissement*
- *Maîtriser le niveau d'endettement de la commune*
- *Préserver une capacité d'autofinancement satisfaisante*

Le conseil municipal prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire

2. Fixation des tarifs 2016 du gîte des Iris

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal les tarifs à la location pour le gîte des Iris pour l'année 2016. L'augmentation moyenne des différentes prestations proposées s'élève en moyenne à + 2 %.

Proposition votée à l'unanimité

3. Fixation des tarifs 2016 du musée de la vie rurale

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter les tarifs pour l'année 2016 des prestations proposées par le musée de la vie rurale. Ces prestations sont essentiellement des visites de groupe, avec ou sans guide.

Il est proposé de ne pas augmenter les tarifs pratiqués cette année.

Proposition votée à l'unanimité

4. Fixation de l'enveloppe budgétaire des accueils de loisirs pour juillet et août 2015

Il est proposé au conseil municipal de maintenir les enveloppes budgétaires accordées aux accueils de loisirs pour l'année 2015.

Cette enveloppe permet d'assurer le fonctionnement des centres ainsi que la couverture des frais de transport collectif.

Proposition votée à l'unanimité

5. SIECF : approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'énergie, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la constitution de cette entité.

La constitution de ce groupement de commandes pour l'achat d'énergie va permettre aux communes adhérentes de bénéficier de tarifs avantageux pour l'ensemble des achats de fournitures d'énergie (électricité, fioul et gaz).

Proposition votée à l'unanimité

6. Adhésion à l'USAN des communes de Lorgies et Neuve Chapelle

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver l'adhésion à l'USAN pour les compétences I à III (Hydraulique agricole, SAGE et Lutte contre les espèces invasives) des communes de Lorgies et Neuve Chapelle.

Proposition votée à l'unanimité

7. Adhésion à la Communauté de communes de flandre intérieure au SMICTOM des Flandres pour les communes de Caëstre, Ebblinghem, Hondeghem, Lynde, Renescure, Sercus et Staple.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver l'adhésion des communes précédemment citées au Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères des Flandres.

Proposition votée à l'unanimité

8. Enquête publique : avis du Conseil Municipal sur le projet d'exploitation d'un élevage de porcs à Bailleul

Le conseil municipal est saisi d'une demande d'agrandissement d'un bâtiment d'élevage pour l'engraissement de porcs charcutiers sur la commune de Bailleul.

L'épandage résultant de cette exploitation sera effectué sur les communes de Bailleul, Le Doulieu, Merris, Merville, Vieux Berquin et Steenwerck.

Cet épandage aura lieu durant les périodes autorisées, à l'automne lors des plantations de céréales puis au printemps sur culture.

La DREAL (Direction Régionale de l'Aménagement, de l'Environnement et du Logement) précise que l'étude d'impact présentée ne permet pas de tirer des conclusions quant aux risques sanitaires pour les riverains exposés aux rejets de l'élevage.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sous réserve des remarques faites par la DREAL quant aux éventuels impacts des nuisances insuffisamment développés dans l'étude proposée

9. Classement dans le domaine public de parcelles communales

Dans le cadre de l'aménagement de la place de la Croix du Bac, Monsieur le Maire informe le conseil Municipal qu'il convient de classer trois parcelles non bâties du domaine privé de la commune dans le domaine public communal.

Il demande tout pouvoir au Conseil Municipal afin de procéder aux démarches et formalités nécessaires à la modification du tableau de classement de la voirie communale et du document cadastral.

Proposition votée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 22 h 00.